

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 75

Annonce No 19002000

Travaux

Date : 30/01/2019

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CAISSE DES DEPOTS.

Correspondant : Direction des Achats, 56 rue de Lille B.P. 356 75007 Paris, tél. : 01-58-50-00-00,

courriel : correspondre@aws-france.com adresse internet : <http://www.caissedesdepots.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques et financières.

Objet du marché : la présente consultation a pour objet des travaux de retrait de matériaux amiantés dans les locaux TAT du bâtiment " Arcueil 3 " .

CPV - Objet principal : 45262660.

Lieu d'exécution : 16 rue Berthollet, 94110 Arcueil.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

les travaux consistent en un désamiantage des enveloppes de calorifuges au sein des 20 locaux TAT n° 1, 2 et 3 du R+2 au R+8 y compris les 5 locaux TAT sur terrasse technique.

lieu(x) d'exécution : 16 rue Berthollet - arcueil (94) (1 bâtiment)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : la présente consultation a pour objet des travaux de retrait de matériaux amiantés dans les locaux TAT du bâtiment " Arcueil 3 " .

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Cautionnement et garanties exigés : une retenue de garantie de 5,00% du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements.

cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande, constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché. Il ne sera par contre pas accepté de caution personnelle et solidaire.

dans l'hypothèse où la garantie ne serait pas constituée ou complétée, dans ce délai, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire garde la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande à la retenue de garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Paiement non différé et prise en charge de la dépense sur le budget propre de la Caisse des dépôts.

en application des dispositions de l'article 2 du décret n° 2013-269 du 29 mars 2013, les sommes dues au Titulaire et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement par le Pouvoir Adjudicateur ou toute autre personne habilitée à cet effet.

lorsque les sommes dues en principal ne sont pas mises en paiement à l'expiration du délai de paiement, le(s) Titulaire(S) ou les sous-traitants(s) visés à l'alinéa précédent ont droit, sans qu'il(s) ai(en)t à les demander, au versement d'intérêts moratoires ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant et le délai de paiement sont déterminés en application des articles 8 à 10 du décret n° 2013-269 précité.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : les candidatures des groupements d'entreprises sont autorisées. La forme du groupement est libre. Il ne sera pas imposé de forme particulière au groupement auquel serait attribué le Marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres, pour un même lot, en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;

- en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations apprécié au regard du montant de la dpjf : 50 %;
- valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 40 %;
- prise en compte de la notion de développement durable : 10 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 13 février 2019, à 11 h 30.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 19002000.

Renseignements complémentaires : les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info>

La durée du marché court à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux et ce jusqu'à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement des travaux relatifs à l'ouvrage.

à titre indicatif, la durée prévisionnelle des travaux est de 3 mois (y compris période de préparation du chantier de 1 mois).

après étude de la conformité des offres au DCE, le Pouvoir Adjudicateur classera les offres selon les

critères pondérés suivants:

valeur technique (sur la base d'un mémoire justificatif) 40%:

- dont 60% pour la méthodologie de retrait proposée pour l'exécution des travaux tenant compte de la continuité d'exploitation et dans le respect d'un calendrier prévisionnel de l'opération très contraint;
- dont 40% pour la composition de l'équipe dédiée à l'opération avec les moyens humains et matériels mis en œuvre pour réaliser les travaux en site occupé, les profils et compétences des membres de l'équipe et de l'encadrement.

prix des prestations 50%:

- dont 60% pour la valeur absolue du prix;
- dont 40% pour la cohérence de la Dpgf.

Responsabilité sociétale des entreprises (Rse) 10%.

le Pouvoir Adjudicateur engagera des négociations avec les trois candidats dont les offres, à l'issue d'un premier classement, auront obtenu les notes finales les plus hautes au regard des critères de jugement des offres définis dans le présent règlement.

une visite aura lieu sur site le 05/02/2019 après-midi avec le Maître d'œuvre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30 janvier 2019.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris 7 rue de Jouy Cedex 04 75181 Paris, tél. : 01-44-59-44-00, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, télécopieur : 01-44-59-46-46 adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr>.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : les voies de recours sont les suivantes :

1) jusqu'à la signature du marché, le référé Précontractuel contre la procédure d'attribution (article L. 551-1 du code de justice administrative);

2) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution ou, en l'absence de publication d'avis d'attribution, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat: référé contractuel Contre le contrat (art. L.551- 13 à L.551-23 du code de justice administrative);

3) dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de l'avis d'attribution du Marché: recours de pleine juridiction en contestation de la validité du marché ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti, Le cas échéant, d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat (sur le fondement de l'article L.521-1 du code de justice administrative).

Mots descripteurs : Amiante (désamiantage).

Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : **FACTURES_PUBLIQUES**

Numéro d'engagement juridique : **19002000**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 18002002600019

Libellé de la facture : Caisse des dépôts DEOFF2-Plateforme exécution dépenses 56, rue de Lille 75356 Paris 07 Sp

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation

<http://www.boamp.fr> : 13 février 2019

Objet de l'avis : La présente consultation a pour objet des travaux de retrait de matériaux amiantés dans les locaux TAT du bâtiment " Arcueil 3 "

Nom de l'organisme : Caisse des dépôts et consignations

Critères sociaux ou environnementaux : Sociaux , Environnementaux 